

**Un conseil d'ami :
Ne changez pas votre rythme de travail**

Un exemple : Vous êtes masseur-kiné, vous prenez votre service à 8h30. A 9h30 (donc dans vos horaires de travail) vous partez en service. L'ascenseur est ouvert et vous pressez le pas pour y monter et ne pas avoir à attendre le prochain passage, vous vous faites un claquage (avec arrêt). Malgré le lien établi entre les séquelles et l'incident déclaré par le médecin de contrôle, les membres de l'administration et les médecins (contre l'avis des représentants syndicaux) refusent la reconnaissance en accident imputable au service.

Pourquoi ?

L'agent doit garder le même rythme : il n'a pas à presser le rythme malgré les conditions de travail qui s'aggravent et la charge de travail qui s'alourdit.

Ils se sont même posés la question si la date de l'accident n'était pas un lundi : comprenez qu'ils suspectent une déclaration d'un accident survenu pendant le W.E. !!!

Et en plus un des représentants de l'administration est le représentant de la direction locale qui a refusé la reconnaissance et envoyé le dossier en commission de réforme.

Et encore cela n'est qu'un exemple. Nous, qui siégeons dans les commissions de réforme pouvons vous donner des dizaines d'exemples de non reconnaissance sur des excuses bidons. Bien que les représentants du personnel demandent des votes, ils sont toujours minoritaires car il y a 4 votes pour la direction et 2 votes pour les syndicats.

L'AP-HP fait son maximum pour refuser les accidents du travail, de trajet,...pour rentrer dans les clous des décisions gouvernementales. Et il faut dire aussi que les agents exagèrent et sont tous des truands qui cherchent çà faire passer en accident du travail des accidents non dus au service.

Soyez vigilants : faites votre travail correctement mais surtout ne cherchez pas à en faire plus que votre fiche de poste. En cas de problème, l'AP-HP ne vous sera pas reconnaissante, bien au contraire : dans ce cas votre zèle n'aura servi à rien. Ce n'est que vous qui en subirez les conséquences !!